

Ngendandumwe : pourquoi un devoir de mémoire s'impose-t-il au Burundi ?

@rib News, 15/01/2013 Pierre Ngendandumwe et le (notre) devoir de mémoire. Par Salvator Sunzu, Journaliste Elevé au rang de héros national au lendemain de sa mort, Pierre Ngendandumwe est aujourd'hui tombé dans les oubliettes de l'Histoire. Les circonstances de son assassinat ou plutôt les assassins du Premier ministre ne furent jamais inquiétés. Les mobiles de cet assassinat restent obscurs. Tout ce que l'on sait des circonstances, c'est qu'il fut tué par un certain Muyenzi, un rwandais qui, après plusieurs années, travaillait à l'ambassade des Etats Unis. A l'époque, deux plutôt deux groupes politico-idéologiques occupaient le devant de la scène politique burundaise et africaine : le groupe Casablanca d'un gauchisme plutôt opportuniste et anti occident et le groupe Monronvia plutôt pro-occidental qui ne faisait pas de l'indépendance immédiate une priorité absolue. Au niveau continental, un troisième groupe, premier né, dit de Brazzaville, comprenait 12 Pays initiateurs de l'Union Africaine et Malgache et huit pays dont les pays n'ayant pas connu le joug de la colonisation (Ethiopie, Liberia) sont fondus en celui de Monronvia. Il était plutôt panafricaniste et non aligné. La vie de Pierre Ngendandumwe à la primature ne fut pas de tout repos. Les activistes du groupe Casablanca burundais lui ont donné du fil à retordre jusqu'à son assassinat le 15 janvier 1965. Que les mobiles furent derrière cet assassinat et quelle suite à réserver au mystère ? C'est la question qui fait propos. Victime d'une inexplicable hostilité Originaire de la province de Ngozi et détenteur d'une Licence en Sciences Administratives et Politiques obtenue à l'Université de Lovanium, à Kinshasa, il détient le portefeuille des Finances du premier gouvernement d'union nationale de 1961. Il est un des rares universitaires burundais. En 1963, il est appelé le Mwami à former un Gouvernement en tant que Premier ministre. Mais il fut convoqué à peine une année plus tard. Après certains années, le Mwami Mwambutsa lui aurait reproché d'avoir établi des relations diplomatiques entre Burundi et la Chine Communiste. Un paradoxe quand on sait que le président et les successeurs de Ngendandumwe étaient tous du groupe Casablanca et que Ngendandumwe lui-même fut l'artisan de l'indépendance immédiate, donc de sensibilité proche des casablançais, si pas casablançais lui-même. En réalité, le roi fut pratiquement contraint de convoquer son Premier ministre par une clique d'activistes de l'Ethnie Tutsie du groupe Casablanca composé essentiellement des cerveaux de la JNR (Jeunesse Nationale Révolutionnaire, devenue JRR - Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore - plus tard et aujourd'hui), de la FTP (Fédération des Travailleurs du Burundi) et l'Union des Agents de l'Administration. Ceci montre suffisamment à partir de la mort du Prince Louis Rwagasore, le Roi n'avait de main pratiquement rien. Normal, car il fut pratiquement contraint d'accepter un système moderne de gouvernement dont il ne maîtrisait ni les tenants ni les aboutissants. Un système qu'il ne connaissait pas et qu'il ne contrôlait donc pas. Les forces vives donc, ceux du parti UPRONA, des travailleurs et toute l'administration s'opposèrent au maintien à la primature de Pierre Ngendandumwe. Paradoxalement, le 7 janvier 1965, Pierre NGENDANDUMWE, après avoir longtemps hésité, accepte de nouveau à former un nouveau Gouvernement. Les groupes extrêmes, ceux-là même qui avaient manifesté contre le premier gouvernement NGENDANDUMWE en décembre 1963, envoient une vigoureuse lettre au Roi MWAMBUTSA IV, lui signifiant qu'ils étaient toujours opposés à la nomination de Pierre NGENDANDUMWE comme Premier ministre. Malgré cette mise en demeure, et avec la bénédiction du Roi, Pierre NGENDANDUMWE forme un Gouvernement de 13 membres comprenant 7 Tutsi et 6 Hutu. Le Roi MWAMBUTSA IV se réserve les secrétariats d'Etat à l'armée et à la gendarmerie dirigés respectivement par Michel MICOMBERO (toutes mes excuses à ceux dont je heurte la conscience en évoquant ce sinistre nom) et Pascal MAGENGE. Le 15 janvier à midi, ce Gouvernement est rendu public. Quatre heures plus tard, le groupe extrême Tutsi, dit prochinois, tient un meeting de protestation contre le nouveau Gouvernement. A vingt heures du même jour, Pierre NGENDANDUMWE est abattu devant l'hôpital Prince Louis RWAGASORE, alors qu'il allait rendre visite à sa femme qui venait d'avoir son quatrième enfant. Brouillard après sur les mobiles de son assassinat. Pierre Ngendandumwe n'a jamais trahi l'idéal de son parti. L'esquisse du programme de son Gouvernement rendu public le 8 janvier 1965 le montre clairement. Il s'articule sur un certain nombre de points : amélioration économique, fidélité aux principes énoncés par le Prince Rwagasore, fidélité au parti Uprona, reconnaissance nationale que l'Uprona s'était assigné comme objectif depuis son congrès historique de Gitega, non alignement et neutralité positive au niveau de la politique internationale. Son (non) appartenance à l'un ou l'autre groupe politique et composition n'explique rien non plus. Alors qu'au niveau continental, les groupes Monronvia et Casablanca obéissent à des idéologies en vogue, au Burundi ils prirent une connotation ethnique tout simplement. Les Tutsi se retrouvaient majoritairement dans le groupe Casablanca, en réaction aussi au pouvoir de tutelle qui ne voulait pas une indépendance immédiate, et le groupe Monronvia dans lequel était concentré les Hutu pour qui l'indépendance immédiate n'était pas une priorité. Mais il n'y avait pas de barrière tout à fait étanche. Des Hutu et Des Tutsi se retrouvaient dans les deux groupes. Ngendandumwe ne pouvait donc être du groupe de Monronvia car il avait la confiance de l'indépendance aux côtés de Rwagasore. Certains années prétendent que Mwambutsa aurait convoqué Ngendandumwe en 1964 pour son rapprochement avec la Chine. Or, le groupe au sein de l'UPRONA qui était contre Ngendandumwe était prochinois. Par ailleurs, le président de Ngendandumwe, le Tutsi Albain Nyamoya appartenait au groupe Casablanca, donc prochinois ou en tout cas anti occident. La véritable appartenance de l'ancien Premier ministre est peut-être à lire dans son programme notamment en matière diplomatique. Il s'articulait en effet pour le non alignement et la neutralité positive, ce qui implique la non-appartenance à l'une ou l'autre groupe. Une position qu'avaient défini les panafricains du groupe de Brazzaville, ceux-là même qui initièrent la création de l'Union Africaine et malgache, qui deviendra plus tard l'Organisation de l'Unité Africaine et l'actuelle Union Africaine. Pourquoi donc Ngendandumwe fut assassiné ? hypothèse, à défaut de bien d'autres, est celui de l'appartenance à l'ethnie Hutu, rivale de celle Tutsie. A vrai dire, l'ethnie était dans le fruit à cette époque car au cours de la même année, des milliers de Hutu, officiers, militaires d'appoint, fonctionnaires et petit peuple furent massacrés, en réaction à une prétendue révolution qu'avaient menée les leaders Hutus subjugués par des injustices dont ils faisaient de plus en plus l'objet. L'assassinat de Ngendandumwe s'inscrivait donc dans la logique d'un plan. Mais le brouillard entourant ne s'est pas encore dissipé. Ce qui e

câ€™est qu’il est mort, non pour ce qu’il a fait, mais pour ce qu’il était. Un devoir de mémoire s’impose. Ngendandumwe a été déclaré Héros National. La date commémorative de cette décoration à titre posthume n’est pas tout à fait connue. Les archives pourront le préciser. Tout ce que l’on sait par contre, (et que j’ai vu) c’est que le portrait du héros traîne dans tous les bureaux administratifs de l’Etat burundais jusqu’au début des années 80. En dessous du portrait était inscrite la lettre de "Pierre Ngendandumwe, Héros national, assassiné le 15 janvier 1965". Ngendandumwe est mort en martyr. En fait, ce n’est pas de gaité de cœur qu’il a accepté le poste de Premier ministre. Il savait très bien les risques qu’il encourait, car le climat sociopolitique était dégradé. C’est pourquoi il avait beaucoup hésité à assumer la fonction de Premier ministre, avant de céder à l’insistance du Roi Mwambutsa. Son assassinat ne peut être pris isolément. Au contraire, il marque le début d’un massacre à grande échelle et minutieusement organisé. En homme d’Etat et de responsabilité, il a tenté de prendre le contrôle d’un bateau qui tanguait. Mais qui donc a décidé du retrait du port de Ngendandumwe dans les bureaux administratifs de l’Etat ? La réponse à cette question lève le voile sur certains points d’ombre. Ce qui est évident, c’est qu’il y a eu manifestement une volonté pour le gestionnaire public de cette époque d’effacer la mémoire collective, pour que cette dernière soit subjuguée par l’oubli. Le défi de l’Etat actuel est de rapidement pouvoir raviver ce devoir de mémoire qui n’est rien d’autre qu’un devoir moral attribué à tout Etat qui veut se souvenir des souffrances subies dans le passé par certaines catégories de la population. Le premier geste serait de ramener le portrait du héros national dans les bureaux administratifs comme jadis. Il ne portera nullement ombrage aux portraits actuels. Au contraire. Si cela n’est pas fait alors que la date du 15 janvier nous interpelle chaque année, ce sera une preuve que le rapport de force des acteurs aujourd’hui en présence penche encore en faveur des assassins de Ngendandumwe et leurs acolytes au détriment de toutes les victimes des années 60 et aujourd’hui. La deuxième initiative serait de revenir au commémorial anniversaire de son assassinat. Point n’est besoin aujourd’hui de rendre hommage tous les jours de souvenir. Plus aucun agriculteur ne sortirait la houe et plus aucun homme de bureau ou manœuvre ne quitterait sa parcelle, tellement les victimes héros sont devenus si nombreux. Mais au moins penser à une journée pour les victimes des années 60. Pareilles initiatives constitueraient en tout cas des signaux forts destinés aux individus, aux mouvements, groupes et idéologies révisionnistes et négationnistes qui nient les évidences des barbaries et génocides perpétrés dans les années 60, et particulièrement en 1972. D’autre part, elle contribuerait à éviter chaque fois de fermer le couvercle sur le passé. Tout peuple qui oublie, qui néglige ou qui traite avec légèreté son passé n’a pas de devoir de mémoire pour Pierre Ngendandumwe et ses condisciples n’aurait pas pour objectif d’entretenir la haine, mais d’entretenir le souvenir. Ce dernier devant s’accompagner de pardon et non de l’oubli, pour prévenir la répétition de ce type de déshonneur dans le futur.